

GLOSSAIRE

Adventice : Espèce végétale qui se développe dans des habitats qui ne sont à l'origine pas les siens.

Aire de distribution : Zone géographique délimitant la répartition d'une espèce vivante et intégrant l'ensemble de ses populations.

Amplitude écologique : Traduit les limites de tolérance d'une espèce vis-à-vis d'un facteur écologique donné. L'amplitude écologique est donc la capacité de cette espèce à peupler des milieux différents caractérisés par des variations plus ou moins grandes des facteurs écologiques.

Anémochore : Désigne le mode de dispersion des graines des végétaux ou des diaspores se faisant grâce au vent.

Apex : Pointe terminale, sommet, extrémité de la tige d'une espèce végétale.

Appétence : Notion relative et qualitative correspondant au choix de plantes consommées par les animaux dans un espace naturel.

Arbre perchoir : Désigne un arbre renforçant l'attractivité d'un site pour les oiseaux et facilitant l'apport de graines d'espèces zoochores, sur un espace naturel dégradé. On parlera également d'effet perchoir sur un site en cours de restauration.

Autochtone : Désigne une espèce ou une population originaire d'une zone déterminée par opposition aux espèces introduites (allochtones).

Balancine : Dispositif permettant l'écoulement des eaux dans un fossé, ruisseau, ou creek tout en empêchant le passage des animaux.

Caduc : Désigne le processus de chute des feuilles lors de saisons climatiques défavorables froides ou périodes sèches.

Collet : Délimitation entre la partie aérienne et la partie souterraine d'un plant.

Compétition au sein de l'écosystème : Lutte pour l'accès aux ressources trophiques nécessaires à la survie et à la croissance des espèces.

Connectivité : Relations physiques entre les éléments du paysage terrestre favorisant les processus naturels, comme la migration des espèces ou les échanges entre populations. On parle par ailleurs de degré de connectivité pour qualifier la fonctionnalité des processus naturels au sein des paysages.

Connexions structurelles : Le degré selon lequel les composantes naturelles d'un paysage sont physiquement reliées entre elles.

Connexions fonctionnelles : Le degré selon lequel le paysage permet le déplacement d'une espèce ou le déroulement d'un processus écologique.

Corridor écologique : Ensemble linéaire de formations forestières dégradées ou non qui relie entre eux deux ou plusieurs îlots de forêts sèches. Ils permettent notamment le déplacement, la reproduction ou l'installation d'espèces végétales et animales à travers la matrice du paysage.

Disséminateur : Désigne un animal qui permet le déplacement, la mobilité des graines des végétaux.

Endémique : Espèce dont l'aire de répartition est limitée à une région géographique particulière et qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Endurcissement : Étape de transition de deux à trois mois, en amont de la plantation d'espèces végétales sur un site, consistant à réduire les arrosages et exposer progressivement les plants au soleil pour les conditionner aux milieux naturels.

Forêt cible : Forêt de référence permettant de définir et évaluer la trajectoire conduisant à rétablir des propriétés et caractéristiques naturelles au sein d'une forêt initialement dégradée.

Facilitation au sein de l'écosystème : Relation entre deux organismes dans laquelle les modifications de l'environnement induites par l'un d'entre eux sont favorables à l'installation, au maintien ou au développement de l'autre.

Héliophile : Désigne les végétaux qui se développent dans les espaces ensoleillés.

Lisière : Zone de transition entre deux écosystèmes.

Manchon : Gaine plastifiée ou métallique permettant la protection des espèces végétales contre la prédation animale.

Mise en défens : Zone de forêt protégée par une clôture ou tout autre obstacle infranchissable par les herbivores afin qu'ils ne dégradent pas les formations forestières par surpâturage et/ou piétinement.

Monospécifique : Ensemble de végétation composé d'une seule espèce végétale.

Mycorhize : Champignon qui établit une relation symbiotique au sein de et avec les racines d'une plante hôte.

Parasitisme : Interaction entre individus d'espèces différentes dans laquelle l'espèce parasite exploite son hôte pour favoriser sa survie ou sa croissance sans nécessairement contraindre la survie de cette dernière.

« **Pas japonais** » ou « **stepping stone** » : Désigne des formations forestières discontinues qui maintiennent des connexions écologiques (corridors discontinus).

Pérenne : Espèce végétale pouvant survivre d'une année à l'autre, contrairement aux espèces annuelles.

Pionnière : Espèce végétale capable de coloniser un milieu instable, pauvre en matière organique et aux conditions édaphiques et climatiques difficiles.

Plein (en) : Type de plantation sur une surface dégagée sans aucune végétation.

Pollinisateur : Espèce (papillon, abeille, oiseau, chauve-souris...) intervenant dans le processus de pollinisation qui consiste à transporter le pollen de l'organe mâle d'une fleur vers l'organe femelle d'une fleur de la même espèce, sur le même pied ou sur deux pieds différents.

Régénération naturelle (forestière) : Processus de renouvellement d'une forêt correspondant au mode de reproduction naturelle par rejets spontanés des arbres ou par dissémination, germination des graines, et développement de plantules.

Réseau écologique : Ensemble des milieux qui permettent d'assurer la conservation à long terme des espèces sauvages sur un territoire.

Réservoir (de biodiversité) : Espace dans lequel la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie, et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

Résilience : Capacité d'un écosystème à recouvrer ses attributs structurels et fonctionnels après avoir subi une agression ou une perturbation.

Restauration écologique : Procédé par lequel on accompagne le rétablissement d'un écosystème qui a été dégradé, endommagé ou détruit. C'est une action qui vise le rétablissement de la durabilité ou de l'intégrité d'un écosystème.

Rustique : Se dit d'une espèce adaptée à des conditions difficiles (sécheresse, sol pauvre).

Sciaphile : Désigne une espèce qui se développe dans les espaces ombragés.

Semencier : Arbre produisant des semences et favorisant la régénération naturelle des formations forestières.

Successions écologiques : Ensemble des processus par lesquels un écosystème naturellement ou artificiellement altéré ou détruit entreprend spontanément de se reconstituer pour recouvrer un état qui soit le plus proche possible de l'état initial.

Transplantation : Désigne l'action de sortir une plante de terre pour la planter dans un autre endroit.

Zoochore : Désigne le mode de dispersion des graines des végétaux ou des diaspores se faisant grâce aux animaux.

Zone tampon : Désigne une zone de protection et de transition autour d'un écosystème. Cette zone sert à protéger les fonctions écologiques, l'intégrité des espaces naturels et peut faire l'objet d'opérations visant à étendre ou restaurer l'écosystème, de manière à le protéger des « agressions » extérieures.